



Le CH Esquirol recrute :

Un Médecin Psychiatre

Poste temps complet à pourvoir dès que possible.

Etablissement public de santé mentale, le Centre Hospitalier Esquirol de Limoges (Haute-Vienne) est organisé en pôles d'activité et filières de soins (6 pôles : Psychiatrie générale, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Psychiatrie de la personne âgée, Addictologie, Traumatismes crâniens, Recherche).

Poste s'inscrivant dans la filière ambulatoire de psychiatrie de la personne âgée, au sein du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Adulte et de la Personne Âgée (PU2PA).

Mission principale : assurer et poursuivre le développement de l'offre de soin alternative à l'hospitalisation.

Modalités d'exercice :

1°) Au sein de l'Equipe Mobile d'Evaluation et de Suivi de la Personne Âgée (EMESPA). Cette équipe se constitue de deux médecins psychiatres et de 8 IDE.

Vous y animerez plus spécifiquement l'équipe d'IDE intervenant dans les EHPAD de la Haute-Vienne dont le rôle est de :

- promouvoir les techniques de soins non médicamenteuses recommandées par la HAS pour traiter les troubles psychocomportementaux,
- assurer un suivi, une surveillance et des entretiens de soutien IDE,
- assurer une primo-évaluation des troubles lors des demandes de prises en soin par le PU2PA.

Vous interviendrez dans les EHPAD de la Haute-Vienne pour évaluer et traiter, sur leur lieu de vie, les personnes âgées présentant une décompensation psychiatrique (préconisation et ajustements thérapeutiques en coordination avec les médecins traitants).

2°) Au sein des Hôpitaux de jour de psychiatrie de la personne âgée :

La filière ambulatoire comprend 3 HDJ : l'HDJ L. Ploton dédié aux personnes âgées présentant un trouble psychotique, l'HDJ M. Ylieff pour les patients souffrant de troubles anxiodépressifs, et l'HDJ N. Feil pour les patients présentant des troubles psychocomportementaux liés à la démence. Ils sont sous la responsabilité d'un PH qui coordonne les soins.

Votre rôle sera, en collaboration avec le PH responsable des HDJ, de développer les missions d'évaluation et d'alternative à l'hospitalisation temps plein, sur des places d'HDJ spécifiquement

dédiées, pour la prise en soin de personnes âgées présentant un trouble psychiatrique en décompensation mais sans mise en danger immédiate à domicile.

3°) Dans le cadre d'un projet de collaboration spécifique avec le Cantou de Condat-sur-Vienne, vous serez le psychiatre référent pour le traitement des troubles psychocomportementaux de leurs résidants jeunes (moins de 65 ans) souffrant de trouble neurocognitif majeur.

4°) Dans le cadre du CMP du Centre du Patient âgé, une activité de consultations.